

Communiqué de presse
Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030
Réunion publique d'ouverture consacrée au projet d'ascenseur valléen entre Aime-La Plagne et La Plagne Tarentaise

Marseille, le 15 septembre 2026

La réunion publique d'ouverture de la concertation préalable sur le projet d'ascenseur valléen entre Aime-La Plagne et La Plagne Tarentaise s'est tenue ce lundi 14 septembre, à Macôt-La-Plagne, en présence des maires des deux communes.

Organisée sous l'égide des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), que Solideo Alpes 2030 a saisi volontairement, cette première rencontre a réuni 280 participants. Elle a permis de présenter les grandes ambitions et les principales caractéristiques du projet, mais aussi d'échanger avec les habitants et les acteurs du territoire et de répondre à leurs premières interrogations.

Un projet de mobilité pour relier la vallée aux stations d'altitude

La Savoie accueillera plusieurs épreuves des Jeux d'hiver Alpes 2030, notamment à Courchevel et à La Plagne, autour de plusieurs ouvrages structurants : les tremplins de saut à ski et la piste de l'Éclipse à Courchevel, la piste de Bobsleigh, Luge et Skeleton à La Plagne et le village des athlètes à Bozel.

Dans ce territoire de vallées habitées et de stations d'altitude, où La Plagne a enregistré 2,7 millions de journées-skieurs vendues durant l'hiver 2025-2026, faisant d'elle la station la plus fréquentée d'Europe, l'ascenseur valléen entre Aime-La Plagne et La Plagne Tarentaise doit permettre de renforcer les liaisons entre la vallée et le domaine skiable. Envisagé depuis plusieurs années et inscrit au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Tarentaise Vanoise depuis 2017, le projet bénéficierait de la dynamique liée aux Jeux pour accélérer sa réalisation.

Une solution de mobilité décarbonée pour les habitants et les visiteurs

L'ascenseur valléen propose une alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien, notamment domicile-travail et scolaires, mais aussi pour les visiteurs. Le report vers le transport par câble contribuerait à réduire le trafic routier, les nuisances et les émissions de gaz à effet de serre, tout en offrant une solution complémentaire en cas d'aléas de circulation.

Pendant les Jeux d'hiver Alpes 2030, il permettra notamment de faciliter l'accès à la piste de bobsleigh de La Plagne et les déplacements entre la vallée et l'altitude.

Un projet au service de l'attractivité du territoire

En renforçant les liens entre vallée et stations, le projet d'ascenseur valléen doit contribuer à l'attractivité de la Grande Plagne et au développement d'une offre touristique accessible en toutes saisons. Il pourra également favoriser l'intermodalité en facilitant l'accès aux stations depuis la gare d'Aime-La Plagne, qui a accueilli 137 211 voyageurs en 2024, soit une hausse de 11 % par rapport à 2023, et accompagner le développement de l'offre ferroviaire.

Enfin, l'amélioration des conditions de déplacement doit également contribuer à conforter les emplois locaux, notamment pour les actifs et les saisonniers.

Des enjeux environnementaux et paysagers au cœur du projet

La préservation de l'environnement et des paysages constitue un enjeu majeur pour Solideo Alpes 2030. Le tracé étudié s'inscrit dans un territoire composé d'espaces naturels et agricoles, à proximité de l'Isère et de cours d'eau. Ces caractéristiques sont pleinement intégrées aux études du projet, avec la démarche « éviter, réduire, compenser » mise en œuvre dès sa conception afin de rechercher les solutions permettant de limiter son empreinte, notamment en matière de défrichement et d'implantation des gares.

La conception du projet intègre également les enjeux liés aux conditions de circulation, aux nuisances sonores et à l'insertion paysagère. Des études acoustique et paysagère sont ainsi en cours pour accompagner les choix techniques et favoriser la meilleure intégration possible des pylônes, câbles, cabines et gares dans leur environnement.

La concertation ouverte au public jusqu'au 8 octobre

Le projet d'ascenseur valléen est soumis à concertation préalable afin de permettre au public de s'informer, de poser ses questions et de contribuer aux réflexions sur ses caractéristiques et son insertion dans le territoire. Plusieurs choix restent à préciser, notamment le tracé, l'insertion des pylônes, câbles, cabines et gares, ainsi que la place du projet dans la chaîne de mobilité du territoire.

Les contributions peuvent être déposées du 27 août au 8 octobre 2026 sur [le registre numérique](#) ou le registre papier disponible en mairie.

Plusieurs rendez-vous sont prévus : ateliers participatifs, atelier dédié aux jeunes, points d'information mobiles, table ronde sur l'accessibilité universelle et une table ronde de clôture. Toutes les informations relatives à ces moments d'échanges sont à retrouver sur le [site de la participation citoyenne](#).

Les garants indépendants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) veillent à la qualité de l'information et à la participation du public. À l'issue de la concertation, ils publieront leur bilan indépendant, avant que Solideo Alpes 2030 ne se prononce en liaison avec les collectivités hôtes sur les suites à donner au projet au début de l'année 2027.

Chiffres clés

94 M€ — coût prévisionnel du marché de conception-réalisation de l'ascenseur valléen

6 000 m — longueur totale approximative de l'ascenseur valléen

1 000 places — capacité approximative du parking-relais prévu à Aime-La-Plagne

27 août – 8 octobre 2026 — période de concertation préalable

Début 2027 — bilan de la concertation préalable de la Solideo Alpes 2030

Informations et participation aux différents rendez-vous de la concertation :

[PLATEFORME SOLIDEO 2030 : Solideo Alpes 2030](#)

À propos de la Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, [la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030](#) est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse :

presse@solideo2030.fr

06 64 6919 90 / 07 71 50 50 09